

# Finances

2

## MAÎTRISER LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT POUR MIEUX INVESTIR

### RETROSPECTIVE

2021

Rétablissement des équilibres budgétaires : apurement des travaux engagés et remboursement des lignes de trésorerie.

Excédents de fonctionnement :

1 022 469 €

Dépenses d'investissement : 2 712 414 €

2022

Consolidation des équilibres, lancement projets mandature et bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Dépenses de l'espace culturel La Vigie :

210 000 € /an.

Excédents de fonctionnement :

860 561 € affectés en ressources d'investissement sur 2023.

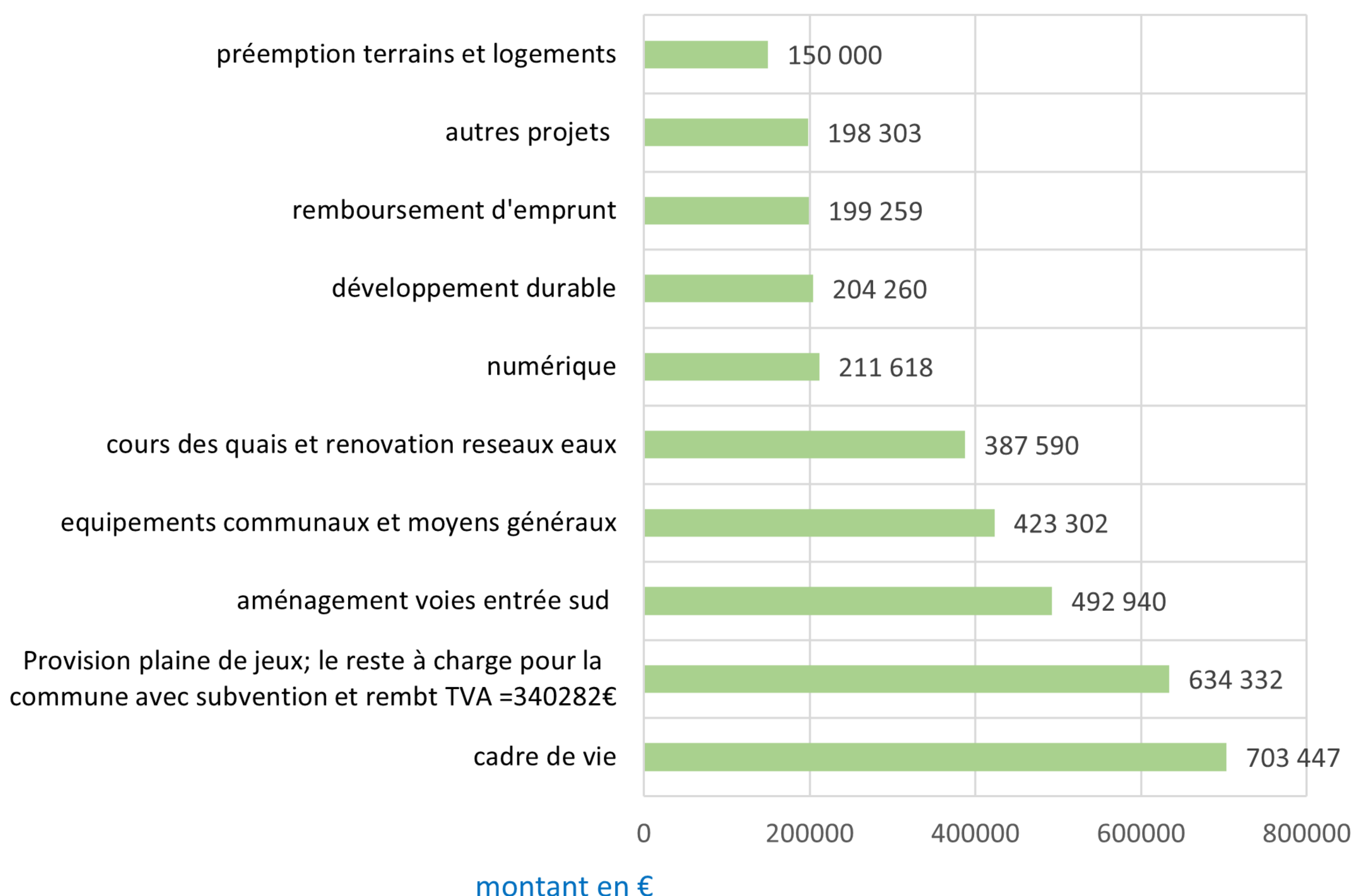
Dépenses d'investissement : 1 452 224 €

### PROJETS

- **Etablir le budget** avec une prospective 2023-2026,
- **Réaliser les opérations d'investissement** nécessaires y compris la rénovation des réseaux d'eaux pluviales,
- **Continuer à maîtriser les dépenses de fonctionnement** (+5% de variation 2022/2023) dont celles de personnel avec un objectif d'autofinancement de 1 286 000 €,
- **Prioriser ces dépenses** sur le cadre de vie, l'environnement, l'entretien de la commune, l'événementiel et le soutien aux écoles et aux associations,
- **Couvrir le besoin de financement** par une **augmentation modérée** de la fiscalité plutôt que par l'emprunt.

Prévisions dépenses d'investissement 2023

politique publique



### RATIOS FINANCIERS AU 1ER MAI 2023

Niveau d'endettement : 3 184 000 €

Taux d'endettement : 15%

Taux de désendettement en années : 2.6 ans

Taux d'épargne : 23,6%